



6310, avenue Somerled  
Montréal (Québec) H3X 2B8  
Téléphone : 514 596-3384  
Télécopieur : 514 788-1671

## Séance du conseil d'établissement

**Mardi 13 juin 2017**

**Salon du personnel**

**17h30 à 18h45**

### Procès-verbal

#### Présences :

**Représentants de l'école :** Catherine Cellier, Éric Dion, Nancy Fafard, Julie Hébert, Paule Légaré.

**Représentants des parents :** Annie Charron (retard), Geneviève Polese, Marie-Ève Poulin, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud.

**Absences :** Jonathan Brodeur, Édith Faner.

---

#### 1. Ouverture de l'assemblée :

##### 1.1. Mot de bienvenue

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

##### 1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

#### 2. Questions du public :

**Au nom de Jean-Pierre Lajoie, Jean-François St-Arnaud demande si des murs amovibles entre la scène et le gymnase pourraient permettre de maximiser l'utilisation de la scène?** M. Dion affirme que l'accès à la scène a été analysé dans le passé et qu'il ne permet pas d'y aménager un local utilisé sur une base régulière. Il est nécessaire de circuler via la Rose des vents et le gymnase pour accéder à la scène ce qui rend tout projet de local sur la scène irréaliste. Aussi, madame Julie Hébert ajoute que le matériel sur la scène est largement utilisé pendant des cours d'éducation physique. On nous rappelle que la scène est aussi utilisée par le service de garde.



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 2 mai 2017:**

Madame Nancy Fafard demande une correction au point 7.1.2. On aurait dû y lire : « Le syndicat des enseignants a procédé à une vérification de la tâche des enseignants. Ils ont soulevé que les périodes de surveillance empiétaient sur les 75 minutes allouées à la période de diner. »

Le procès-verbal du 2 mai 2017 est ensuite adopté à l'unanimité.

### **4. Suivi**

#### **4.1. Représentante au Comité de parents de la CSDM**

Rien à mentionner. Les réunions du comité de parents étant souvent planifiées la même date que celles du conseil d'établissement de Marc-Favreau, Geneviève Polese affirme avoir dû en manquer récemment.

### **5. Mot du président du CÉ**

M. St-Arnaud prend quelques minutes pour souligner et remercier les parents et les enseignants pour leur implication au sein du conseil d'établissement.

### **6. Mot du directeur**

#### **6.1. Situation générale à l'école – bilan des travaux et améliorations 2016-2017**

M. Dion rappelle l'ensemble des travaux qui ont été effectués au cours des derniers mois à l'école.

#### **6.2. Clientèle scolaire et occupation des locaux**

M. Dion informe les membres du conseil d'établissement que la classe 10-20 a dû être scindée puisque le nombre d'élèves de 1<sup>ere</sup> année a continué d'augmenter. Ceci est grandement lié au nombre élevé d'élèves qui proviennent des classes d'accueil. Il y a toujours 24 classes prévues et elles seront vraisemblablement toutes au maximum de leur capacité. Les changements au niveau du personnel sont ensuite discutés. Plusieurs nouveaux membres du personnel feront effectivement leur arrivée en août prochain.

Les membres du conseil poursuivent les discussions relativement à l'énergie qui a été déployée ce printemps par rapport aux défis de la surpopulation. Marie-Ève Poulin souligne qu'il serait dommage que le même scénario se reproduise l'an prochain et suggère que le CÉ informe la CSDM qu'ils désirent les rencontrer dès la rentrée 2017 par rapport à la suite des choses. L'idée d'une lettre à l'attention de la CSDM est bien accueillie et tous sont d'accord pour mettre de la pression tôt à l'automne 2017 pour que des solutions soient discutées et implantées.

### 6.3. Aménagement du local 110 et travaux prévus pour faciliter l'utilisation des instruments de musique dans les locaux des titulaires

Les travaux dans le local 110 débiteront sous peu afin de pouvoir y accueillir des élèves dès la fin août. Plusieurs aménagements doivent être faits pour ajouter du rangement pour la titulaire et pour installer des casiers pour les élèves. D'autre part, le rangement des instruments de musique a lui aussi été prévu. Des armoires seront installées au-dessus des casiers dans certaines sections de l'école. Le bureau de Catherine Ouellette sera pour sa part localisé dans le local 209. L'espace y sera aussi réaménagé pour permettre la cohabitation avec d'autres membres du personnel.

### 6.4. Politique CSDM & école sur les aliments allergènes

M. Dion revient sur une annonce récente de la CSDM relativement au retrait des interdictions dans ses écoles. Une discussion relativement aux inquiétudes causées par cette annonce a lieu. M. Dion mentionne que l'école devra établir sa stratégie pour la rentrée 2017 et prévoit recommander fortement aux parents d'éviter les noix et arachides dans les boîtes à lunch de leurs enfants.

### 6.5. Consultation du CÉ sur la vocation future de l'école Centennial

La CSDM a décidé de consulter les conseils d'établissements des écoles du quartier relativement à la vocation des locaux du bâtiment Centennial. Les membres du conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau ne sont pas en faveur d'un déplacement de classes vers ce bâtiment et proposent que la CSDM utilise ces locaux afin d'améliorer l'offre de services pour les élèves avec des troubles d'apprentissage telles les classes dites 'langage'. Geneviève Sauviat rédigera la résolution à l'attention de la CSDM.

## 7. Travaux du conseil

### 7.1. Dossiers à adopter ou à approuver

#### 7.1.1. Matériel et frais scolaires

M. Dion présente les listes de matériel et frais scolaires. Il a été décidé que les frais pour les sorties et activités seraient demandés à la pièce dès l'an prochain, la facture totale est donc plus basse pour toutes les années.

Les membres du conseil d'établissement approuvent les listes de matériel et frais scolaires.

#### 7.1.2. Transfert fonds 4 vers fonds 9

M. Dion demande qu'un transfert de 22 355\$ soit effectué vers le fonds 9 afin de couvrir différentes factures tel que présenté sur le document distribué aux membres. Il ajoute que le solde du fonds 4 sera légèrement plus élevé à la fin de l'année scolaire 2016-2017 qu'il ne l'était en début d'année.

Les membres du conseil d'établissement approuvent le transfert de fonds de 22 355\$.

#### 7.1.3. Budget pro forma

M. Dion présente le budget pro forma pour l'année 2017-2018. Il identifie et explique les principales différences par rapport à cette année. Les membres du conseil d'établissement posent ensuite quelques questions.

Les membres du conseil d'établissement approuvent le budget pro forma pour l'année 2017-2018.

### 8. Informations variées

#### 8.1. Rencontre de parents et élections du CÉ – 14 septembre 2017

M. Dion annonce que l'habituelle rencontre de parents de début d'année sera scindée afin de ne pas surcharger le gymnase inutilement puisque la rencontre est plus difficile lorsqu'il y a trop de parents. Dans les circonstances, il faudra déterminer une nouvelle formule pour la tenue des élections pour le CÉ. Il est suggéré d'insérer les élections entre les deux rencontres de parents au gymnase.

#### 8.2. Reddition de compte locale est nécessaire en lien avec les allocations reçues par le MEES pour la mesure 30170 – Initiative des établissements pour l'année 2016-2017

M. Dion explique que suite au versement de sommes reliées au projet Initiative du Ministère de l'éducation, les conseils d'établissement sont tenus de soumettre une résolution qui certifie que l'utilisation de l'argent a été fait tel que requis par le Ministère. Les membres du conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau acceptent d'entériner la résolution.

#### 8.3. Bilan du Projet éducatif et prolongation du Plan de réussite

Le bilan du Projet éducatif est présenté aux membres du Conseil d'établissement. Une courte discussion a lieu. M. Dion ajoute que le projet éducatif sera revu au cours des prochains mois et celui-ci reflètera les changements apportés par le projet de loi n° 105 qui seront en vigueur à compter du 1er juillet 2018.

#### **8.4. Nouvelles du Service de garde**

En l'absence d'Édith Faner, ce point n'est pas discuté.

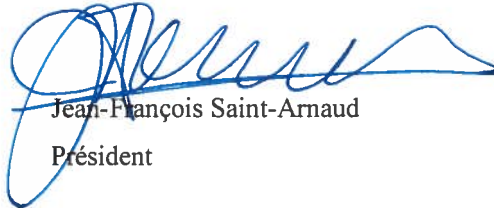
#### **8.5. Nouvelles de la Fondation**

Geneviève Sauviat mentionne que le spectacle du groupe Samajam a été un grand succès. Elle ajoute que le calendrier sera prêt pour la rentrée. Et, finalement, elle annonce le départ de 3 membres de la Fondation. La Fondation cherche donc de nouveaux visages pour l'an prochain.

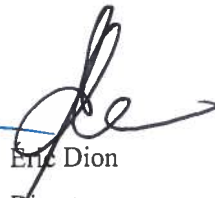
#### **9. Varia**

Aucun point ajouté au varia.

#### **10. Levée de la séance 19h00.**



Jean-François Saint-Arnaud  
Président



Eric Dion  
Directeur